



Le Parc vous informe

Juillet 2023



Ressources durables
de nos territoires

Haies bocagères agricoles du Pilat

Plantation - Gestion - Valorisation

Les haies bocagères prennent différentes formes dans le Pilat. Selon leur configuration elles peuvent jouer plusieurs rôles importants pour l'agriculture et le territoire. Le Parc du Pilat accompagne depuis plusieurs années les agriculteurs volontaires qui souhaitent réaliser de nouvelles plantations, qui se questionnent sur l'entretien des haies existantes et pensent à valoriser leur bois.

.....

DE MULTIPLES RÔLES POUR L'AGRICULTURE ET LE TERRITOIRE

Les haies rendent de nombreux services bien connus :

- Protègent contre le vent les troupeaux et les cultures
- Favorisent la faune auxiliaire locale
- Limitent l'érosion du sol par l'eau et le vent
- Stockent du carbone et enrichissent les sols
- Abritent les troupeaux du chaud et du froid
- Servent de barrières naturelles (pour les troupeaux, les produits...)
- Fournissent des matières complémentaires (fourrage, bois)
- Favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols
- Filtrent et épurent l'eau
- Régulent le microclimat local (fraîcheur l'été, gelées, congères)
- Diversifient le paysage et le cadre de vie

Suivant la densité et la structure des haies présentes sur un secteur, leurs rôles bénéfiques pour l'agriculture sont plus ou moins optimaux.

A l'échelle du Pilat, les densités de haies oscillent entre 30 ml/ha et 85 ml/ha. L'intérêt des haies est également différent selon les productions agricoles.

Plusieurs expériences avec des agriculteurs pilatois ont permis d'intégrer les haies en complément de leur activité ; certaines sont illustrées dans ce document.



DIFFÉRENTS TYPES DE HAIES COMPLÉMENTAIRES

Sur le Pilat, il existe différentes formes de bocage complémentaires les unes des autres. Une haie basse peut être suffisante pour limiter l'érosion des sols. Un alignement d'arbres permettra d'abriter les troupeaux et apporter de la fraîcheur. Tandis que des haies plus complexes protégeront du vent de plus grandes zones et fourniront du bois.

Un gradient depuis des haies basses jusqu'à des haies hautes



Haies basses en colonisation



Cépées d'arbres et/ou arbustes
Taillis



Alignements d'arbres en futaie



Haies hautes mixtes
Taillis sous futaie

UNE EXPÉRIENCE D'ACCOMPAGNEMENT DEPUIS 10 ANS

DES CHANTIERS DE PLANTATIONS DE HAIES ADAPTÉS À CHAQUE CONTEXTE

Près de 20 km de haies ont déjà été plantées réparties sur tout le massif du Pilat avec des éleveurs, arboriculteurs, maraîchers et viticulteurs.

Chaque plantation est conçue en fonction du contexte des exploitations agricoles : une zone de plateau ventée, des terrains tantôt séchant, tantôt humides, des parcelles pentues... Les haies sont aussi adaptées aux objectifs des agriculteurs pour des productions animales ou végétales.



Rangées de haies et d'arbres pour apporter de la fraîcheur aux vignes et permettre la régulation des ravageurs par la faune auxiliaire (à Chavanay).

Chaque année, un achat groupé de plants est organisé auprès de pépinières proposant des plants « Végétal local » (label certifiant la provenance géographique des graines et des plants).



Haie plantée au Sud pour protéger du vent et ombrager une prairie (à Vérin).

Assurer la reprise et la croissance des plants

Face aux aléas climatiques de ces dernières années, les préconisations de plantation se sont affinées pour optimiser l'implantation de nouvelles haies, en particulier la préparation du sol, le choix des espèces composant la future haie et la provenance des plants, le paillage et l'entretien.

UNE ÉVOLUTION POUR GÉRER LES HAIES EXISTANTES

L'entretien des haies existantes passe par la gestion de son emprise sur la parcelle ou la voirie. Un entretien annuel, en se limitant aux pousses de l'année, est possible avec différents matériels sans éclater les branches. Laisser monter la haie en hauteur est une évolution récemment mise en place localement. Cette technique favorise des espèces ligneuses et moins buissonnantes qui peuvent fournir une ressource en bois en les recépant tous les 10 à 20 ans.

L'entretien intègre aussi des travaux plus spécifiques permettant de guider la croissance de la haie et son renouvellement dans le temps. En s'appuyant sur différentes techniques « forestières », il est possible de former sa haie et la rajeunir si besoin : taille de formation des arbres pour qu'ils grandissent en hauteur, recépage des taillis d'arbres ou arbustes, formation d'arbres têtards...



Formation et échanges d'expériences entre agriculteurs.

DES ESSAIS POUR VALORISER LE BOIS DE HAIE

Entretenir une haie et réaliser des coupes pour valoriser le bois peut nécessiter des matériels pour faciliter les travaux auxquels réfléchissent différentes CUMA sur le massif du Pilat et alentours : grappins coupeurs, scies, lamiers...



Le broyeur de branches acheté par la CUMA de St Paul-en-Jarez permet de valoriser le bois présent sur les fermes.

Minimum 1 mètre de large:

Si la composition et la hauteur des haies peut varier d'une parcelle à l'autre, une largeur d'un mètre minimum est nécessaire pour qu'une haie puisse remplir les fonctions recherchées.

Des broyeurs de branches sont déjà disponibles localement pour réaliser des plaquettes bois utilisables en litière animale ou chauffage. Les retours d'utilisation d'éleveurs pilatois sont bons si les conditions de broyage et séchage sont respectées.



La plaquette bois est utilisée en litière animale par plusieurs éleveurs pilatois (à Saint-Paul-en-Jarez)

LA CERTIFICATION LABEL HAIE PROPOSÉE PAR L'OCG* HAIE PILAT

Le Label Haie a été créé par des agriculteurs et des acteurs engagés en faveur des haies dans le but de faire évoluer les modes de gestion pour assurer un renouvellement des haies, et consolider les filières haie-bois.

Il a été conçu comme un outil pour progresser sur la gestion des haies et faire reconnaître cette pratique en la rendant visible par le biais d'une certification.

Dans le Pilat, il est possible de bénéficier d'une certification collective plutôt qu'individuelle. Via le Parc du Pilat, vous pouvez intégrer l'OCG Haie. L'accompagnement et les audits sont réalisés par les techniciens du Parc ; le Parc du Pilat est quant à lui audité tous les ans par Certis pour vérifier la gestion du label. Une redevance collective est refacturée aux agriculteurs adhérents (194€ en 2023 au lieu de 352€ en individuel).

RESSOURCES TECHNIQUES DISPONIBLES SUR LE WEB

- Fiches techniques et vidéos sur le site internet du Parc du Pilat - Rubrique Nos actions --> Agriculture
- Certification Label haie : <https://labelhaie.fr/>
- Guide technique sur la préparation du sol et la plantation de haies champêtres – Campus Montravel
- Des plaquettes pour valoriser le bois des agriculteurs : des atouts en énergie et/ou en litière – Mission haie Auvergne et Chambre d'agriculture du Puy de Dome – 2014
- L'utilisation de plaquettes de bois en litières : témoignages d'éleveurs issus du projet ARBELE (L'arbre dans les exploitations d'élevage herbivore) – IDELE
- Quelle réglementation pour ma haie en tant qu'agriculteur ? Préfecture de la Loire

Dans le cadre de l'expérimentation Paiements pour Services Environnementaux (PSE), 19 fermes du Haut-Pilat ont rejoint l'OCG Pilat et seront certifiées Label Haie d'ici fin 2023.



LES ÉTAPES POUR REJOINDRE L'OCG HAIE PILAT

1. Réaliser un audit initial sur 3 haies différentes (intervention gratuite des techniciens du Parc)
2. Intégrer l'OCG par convention si tous les indicateurs du niveau 1 sont atteints
3. Payer votre redevance annuelle

Vous serez ensuite suivis régulièrement pour faire progresser votre gestion et atteindre le niveau 2 au bout de 6 ans, puis le niveau 3 au bout de 10 ans. Vous bénéficiez également d'un Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) recensant l'ensemble de vos haies et les travaux possibles dans les 2 ans suivant votre certification.

L'accompagnement du Parc du Pilat

Il s'adapte en fonction de vos besoins ! Il peut s'agir d'un conseil technique, d'un appui pour la recherche de financements, d'un suivi de vos essais, d'une mise en relation avec d'autres agriculteurs pilatois ayant réalisé des essais... Depuis 2023, le Parc du Pilat est également habilité pour certifier vos pratiques de gestion des haies par le Label Haie.

* OCG : Organisation Collective de Gestion, un regroupement pour ceRtification

RENSEIGNEMENTS

Parc naturel régional du Pilat
Tél : 04 74 87 52 01

Caroline Champailier
Chargée de mission agroécologie – cchampailier@parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr

Actions réalisées avec le soutien financier de :



Coordonné par le Parc naturel régional du Pilat, ce Contrat Vert et Bleu est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne